

HE OH! NOS RETRAITES!

Depuis quelques semaines sur toutes les ondes on nous répète : « La France va mieux, la croissance est de retour ». Mensonge ou omission, car chacun sait que le faible rebond de la croissance est dû à la baisse du prix du pétrole, or celui-ci-repart à la hausse. Refusant de tirer les enseignement de l'échec de sa politique, le gouvernement maintient le cap de la purge sociale.

Or, ce sont les politiques d'austérité, de réduction des dépenses publiques et de baisse du « coût du travail » (pression sur les salaires, cotisations patronales) menées partout en Europe qui créent la récession, la destruction de millions d'emplois et la diminution des cotisations sociales.

Malgré nos interpellations, nos actions, le gouvernement comme le Medef sont bien décidés à entériner la baisse du pouvoir d'achat des retraites.

Notre pouvoir d'achat

NOS PENSIONS

Cela fait plus de trente mois que nos pensions sont bloquées hormis le 0,1 % « royalement » accordé. Beaucoup de retraités ont eu le sentiment que l'on se moque d'eux et pour cause!

Le patronat avec le soutien de certains syndicats a décidé de bloquer pour trois années les retraites complémentaires. **Beaucoup de salariés devront attendre maintenant 67 ans pour obtenir une retraite complète**, alors que le chômage des séniors atteint dorénavant des sommets.

Nous pouvons être inquiets pour le devenir des pensions de réversion qui risquent d'être prochainement remises en cause, selon les indications du ministère du budget lui-même. Il faut rappeler que ce sont les femmes (89 %), qui perçoivent les plus petites retraites. Il faut continuer d'interpeller les parlementaires sur cette question, afin de repousser ce projet nefaste.

LA FISCALITÉ

Nicolas Sarkozy avait décidé en 2008 la suppression de la demi-part fiscale supplémentaire pour la majorité des contribuables célibataires, divorcés ou veufs, vivant seuls, n'ayant pas d'enfants à charge et ayant au moins un enfant majeur. Hollande qui n'a pas remis en cause cette mesure a instauré à compter de l'imposition des revenus de 2013 la fin de la non-imposition des majorations de retraite pour les parents d'au moins 3 enfants. **De ce fait beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d'impôts locaux ou de cotisations sociales.** Alors que le gouvernement annonce de nouvelles baisses d'impôts pour les plus démunis, droit dans ses bottes il refuse le rétablissement de la demi-part supplémentaire et le rétablissement de la non-imposition des majorations de pension! Quelle duperie!

Le candidat Hollande avait promis une grande réforme fiscale pour aller vers un impôt plus progressif, avec plus de tranches et surtout réduire le poids de la TVA. Cet impôt particulièrement injuste : que l'on soit retraité avec 1 000 € mensuels ou que l'on ait un revenu mensuel de 20 000 à 50 000 €, la TVA sur la baguette de pain, le KW d'électricité, ou le litre de carburant est identique. Alors quid de la grande réforme fiscale?! Pourtant les recettes fiscales existent : Qui parle des quelque 300 milliards d'exonérations d'aides diverses accordées au plan fiscal et social aux entreprises, principalement les plus grandes, sans qu'aucun emploi supplémentaire ait été créé, ou les 100 milliards liés à la fraude et l'évasion fiscale!?

LES MOYENS DE SE SOIGNER

Aujourd'hui, **trop de retraités hésitent à se soigner** par manque d'argent, à cause des dépassements d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé. La loi santé va encore réduire l'offre de soins et les hôpitaux de proximité, alors que **les besoins sont grandissants** et que le vieillissement de la population suppose d'offrir des lieux d'accueil capables de prendre en charge la population à tous les stades de la vie. Parallèlement, le patronat travaille à la

privatisation de l'assurance-maladie. 70 ans après sa création, la Sécurité sociale est toujours une idée moderne qu'il nous faut préserver dans sa conception et reconquérir dans sa gouvernance.

enfants, petits-enfants, mais aussi pour défendre le droit à vivre dignement leur retraite.

Ce projet de loi a pour objectif de faire « baisser le coût du travail » pour satisfaire le patronat. Cela aurait pour conséquence une baisse des cotisations versées aux caisses de retraite, qu'elles soient de base ou complémentaires, seront diminuées. Il y a donc un grand danger pour nos pensions de retraite, notre Sécurité sociale.

Le gouvernement a dû utiliser le coup de force du 49-3 pour faire adopter **une loi rejetée par plus de 70 % de la population** et une majorité de députés. Un déni de démocratie !

Depuis 2014, à l'appel des organisations et associations de retraités (CGT, CFE-CGC, CFTC, FGR-RP, FSU, FO, Solidaires, LSR, UNRPA), les retraités se mobilisent nombreux pour le droit de vivre dignement leur retraite.

LA LOI EL KHOMRI : LOI TRAVAIL

Retraités nous sommes nombreux à manifester avec les jeunes, les salariés et les privés d'emploi pour refuser le projet de loi Travail. Qui aurait imaginé qu'autant de personnes descendent dans la rue pour refuser ce recul social sans précédent! **Beaucoup de retraités sont mobilisés**, inquiets pour leurs

À l'appel des organisations et associations de retraités

Le 9 juin 2016

Rassemblements, manifestations unitaires dans toute la France

Nous revendiquons

- l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités par rattrapage immédiat de 300 € par mois ;
- l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix ;
- aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète ;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenante en compte l'évolution des salaires ;
- Le maintien de l'intégralité des pensions de réversion ;
- Le rétablissement de la demi-part fiscale.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *Je rejoins les retraités CGT*

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél ➤

Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre